



## **TRANSFERT DES ORDURES MENAGERES à L'ACCM ALERTE !!!**

### **SERVICE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES EN GREVE !!!**

Mesdames et Messieurs, citoyen-nes de la ville de Tarascon,

**Depuis jeudi 23 juin 2016 les ordures ménagères ne sont plus collectées !!!**

POURQUOI ?

Le service de la collecte des déchets va être transféré à la communauté d'agglomération (ACCM) au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (suite à l'application de la loi NOTRe) .

Les agents de la collecte des Ordures Ménagères demandent depuis des mois des garanties quant à leur transfert, à savoir :

1 – Le droit de retour dans sa collectivité d'origine en cas de reclassement médical. En effet la communauté d'agglomération contrairement à la commune n'ont pas prévu de possibilité de reclassement.

Pour rappel la pénibilité dans le travail est telle qu'un éboueur perd en moyenne 6 ans d'espérance de vie.

2 – Harmonisation par le haut du régime indemnitaire (primes identiques pour chaque agent transféré)

Ces deux demandes qui concernent une vingtaine d'agents de la collectivité, sont largement absorbables au budget global de fonctionnement sans pour autant plomber le budget de la commune.

Chaque jour vous pouvez constater que vos poubelles sont ramassées régulièrement avec un service public rendu à la population de qualité.

Concernant cette simple revendication Monsieur le Maire est actuellement fermé à tout débat avec nos représentants syndicaux.

**Citoyennes, Citoyens ! Nous vous demandons d'interpeller Monsieur le Maire**

Tél mairie : 04/90/91/00/07

Email : [courrier@mairie-tarascon13.fr](mailto:courrier@mairie-tarascon13.fr)

Afin que ce dernier accepte de répondre à nos légitimes demandes.

**SOUTENEZ NOTRE ACTION**

**AIDEZ NOUS EN CONTACTANT LA MAIRIE**

**MERCI !**